21M02NE
(21M02-200-0202)

Carte écoforestière

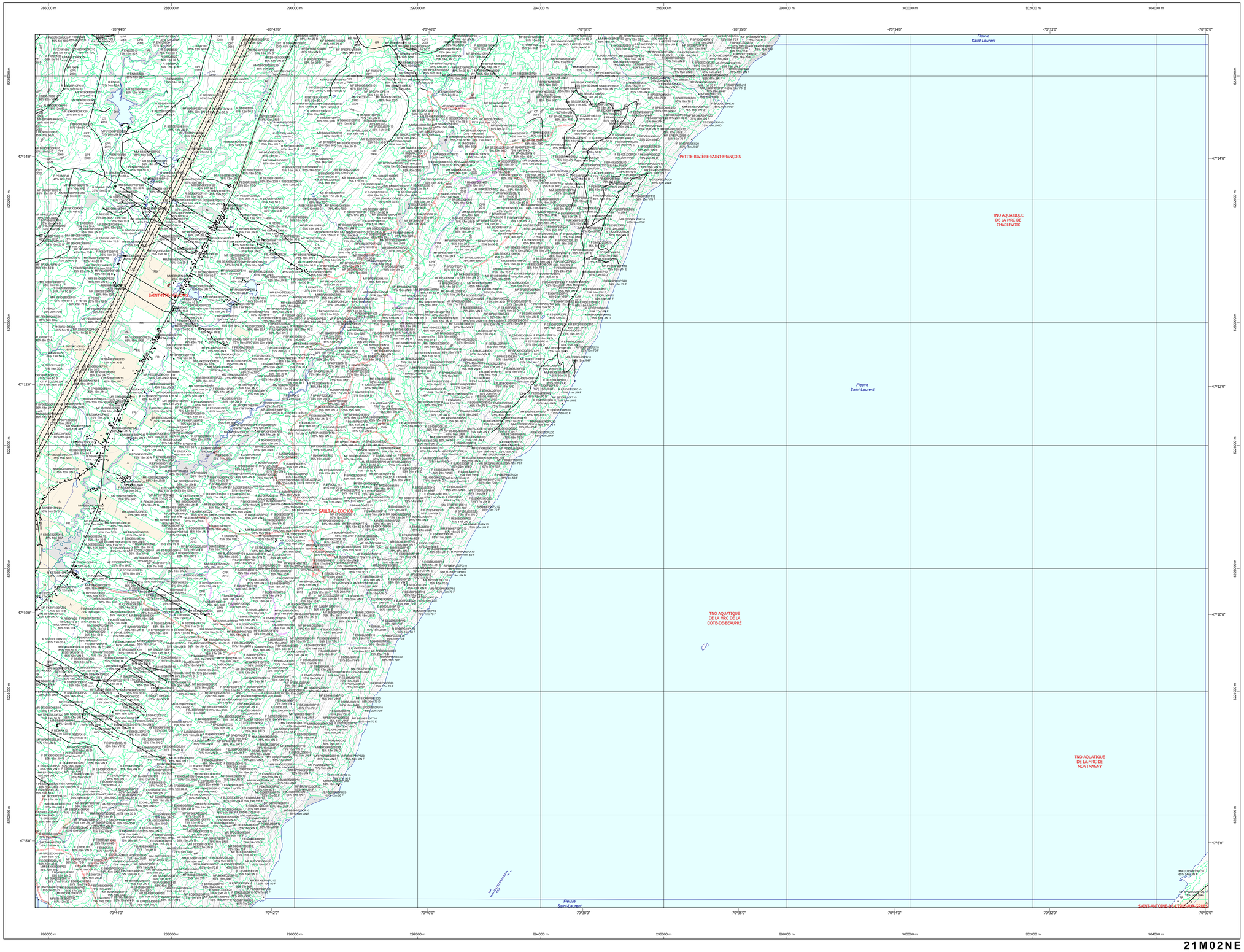

21M02NE
(21M02-200-0202)

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EN60SB30ML10	Essence 4e-5e AIPF	X			
75%	Densité du couvert forestier (%)*	X	X		
12	Hauteur (mètre près)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
NF	Code de terrain 4e-5e AIPF	X		X	X

*La densité est estimée par dizaine, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F EN60SB30ML10 75% 12m JIN D	RX50FX50 75% 4m 20 D	RXRR CT 2007	EPC 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MM

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF

FEUILLU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLUES	CODE	FEUILLUES
EB	Épinette blanche	BG	Bouleau gris	FO	Frêne noir
EN	Épinette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Frêne rouge
EU	Épinette rouge	BP	Bouleau à papier (blanc)	FR	Frênes
EV	Épinette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caryer cordiforme	FX	Feuillus indéterminés
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus reboisés indéterminés
MJ	Mélèze japonais	CR	Chênes	HG	Hêtre à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicolore	NC	Noyer cendré
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	NN	Noyer noir
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CR	Chêne rouge	OA	Orme d'Amérique
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Ormes
PI	Pin naturel	EA	Érable argenté	OV	Ostryer de Virginie
PR	Pin rouge	EI	Érable noir	PA	Peuplier baumier
PS	Pin sylvestre	EO	Érable rouge	PE	Peuplier naturel
PU	Pruche du Canada (de l'Est)	ER	Érables	PH	Peuplier hybride
RX	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	PL	Peuplier deltoïde
RZ	Résineux reboisés indéterminés	FA	Frêne blanc (d'Amérique)	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	FH	Feuillus sur stations humides	TA	Tilleul d'Amérique
SE	Sapin Baumier et épinette blanche	FI	Feuillus intolérants à l'ombre		
TO	Thuya occidental	FN	Feuillus non commerciaux		

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)	
PEUPLEMETS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)			

Étagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Etage	Inférieur (INF)		Supérieur (SUP)
Monoétagé (MO) ex : 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%		
Bi-étagé (BI) ex : 10-50	Couverture > 25%	et	Couverture > 25%
Multiétagé (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).		

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûlis total	CA	Coupe d'assainissement
CHT	Chablis total	CB	Coupe par bandes
DT	Dépérissement total	CAM	Coupe d'amélioration
ÉS	Épidémie grave	CD	Coupe en damier
VER	Verglas grave	CDL	Coupe à diamètre limite
		CEA	Coupe de préjardinage
		CIP	Coupe progressive irrégulière
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
BRD	Brûlage dirigé	CJG	Coupe de jardinage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CBA	Coupe par bandes	CJP	Coupe de jardinage avec régénération par parquets
CBT	Coupe par bandes finale	CJT	Coupe de jardinage par trouées
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CON	Conversion de peuplement
CEF	Coupe d'ensemencement finale	CP	Coupe partielle
CJF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (ensemencement (résineux)
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillu)
CPH	Coupe avec protection de la haute régénération et des sols	CPI	Coupe progressive irrégulière
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangé)
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols	CPS	Coupe progressive d'ensemencement
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CTR	Coupe par trouées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts	DEG	Dégagement de la régénération naturelle ou de plantation
CRS	Coupe avec réserve de semencier	DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
CS	Coupe de succession	DP	Dépérissement partiel
CT	Coupe totale	DRC	Dégagement chimique de la régénération naturelle
DT	Ensemencement	DRM	Dégagement mécanique de la régénération naturelle
ENS	Ensemencement avec mini-serres	EC	Éclaircie commerciale
ETR	Élimination des tiges résiduelles	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
FR	Friche	ECL	Récolte dans les lisières boisées
P	Plantation	ENP	Ensemencement partiel
PLB	Plantation de boutures	ENR	Enrichissement
PLN	Plantation à racines nues	EPC	Éclaircie précommerciale
PLR	Plantation avec semis en récipients	ESI	Éclaircie sélective individuelle
PRR	Regarni de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation	PCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
REA	Régénération d'aire d'ébranchage	PSP	Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
RIA	Réglementation de site d'infrastructure abandonnée	PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	RBP	Coupe de récupération partielle dans un brûlis
		RBV	Récolte dans les bandes vertes
		RR	Regarni de régénération
	PERTURBATIONS MOYENNES	RRB	Regarni bouture
BRP	Brûlis partiel	RRG	Regarni de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarni racines nues
DP	Dépérissement partiel	RRP	Regarni de régénération pour l'équivalent de plantation
EL	Épidémie légère	RRR	Regarni récipients
VEP	Verglas partiel		

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CODE	CLASSES DE PENTE DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole	GR	Gravière
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an	INO	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
		RO	Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

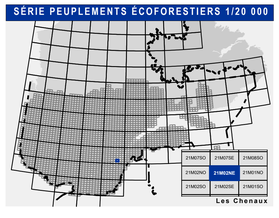

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 32' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	70°37'31"O 47°11'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2022

Informations forestières

Numéro d'inventaire ecoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2014
Date de mise à jour provinciale	Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec